



Le 01/10/2008

Montreuil INFOS

N°6

Edito du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

Nous avons consacré une partie de l'été à étudier le dossier du contrat rural de l'aménagement de l'esplanade du Mil'Clubs. Nous nous préparons à un futur rendez vous important avec tous les protagonistes. Je réunirai l'ensemble du Conseil Municipal en séance de travail avant de vous inviter à une présentation publique du dossier.

Nous avons également profité du beau temps pour retrousser nos manches et procéder à différents travaux extérieurs. Avec l'aide de Dominique MORIN, Jean Philippe BARBAUD, Ludovic EUDE, Esther SARGOS, Marc PRIN et plusieurs bénévoles — que nous remercions encore - nous avons aménagé et nettoyé les abords de l'école et l'esplanade, la place du Monument aux Morts ainsi que le local aux poubelles collectives. La campagne d'élagage des haies en bordure des voies publiques a été favorablement accueillie et nous vous remercions pour votre collaboration à l'amélioration de la sécurité pour tous.

La société HARROIS, chargée de l'entretien de notre commune, va palier l'absence de Bertrand BRETON, l'agent d'entretien communal momentanément arrêté, et intervenir prochainement sur l'ensemble de la voirie.

Nous avons placé cette rentrée sous le signe des jeunes et des enfants de la commune.

Nous souhaitons la bienvenue à Lauriane HIRSOUT, Mija FROSSARD et Adrien SUBRINI au sein de la commission Jeunes. Je suis convaincu qu'ils sauront rassembler tous les jeunes de MONTREUIL autour de projets intéressants. Je les ai assurés de mon soutien et de mon intérêt pour leurs initiatives.

L'accueil que nous avons réservé aux parents d'élèves ce mardi 2 septembre à la rentrée des classes a été très apprécié et le « petit café » a permis à certains parents d'oublier, un moment, les larmes de leur enfant au moment de la séparation. Maintenant tout est en place et l'année scolaire sera réussie.

C'est avec beaucoup de plaisir que le dimanche 7 septembre, avec les membres de la Caisse des Écoles, nous avons récompensé les élèves méritants de la commune : les plus jeunes qui entraient au Collège ont reçu une calculatrice scientifique, ceux qui avaient réussi leur Brevet, ou leur Bac ou encore leur Brevet supérieur se sont vu remettre des chèques cadeaux.

Je ne saurais dire, entre les jeunes et leurs parents, lesquels étaient les plus fiers !

Quant à nous, nous étions heureux de leur faire plaisir : ils le méritaient.

Et puis, vendredi dernier, notre église a accueilli plus de 130 élèves venus des écoles de MONTREUIL, BUHY, LA CHAPELLE et BRAY LU pour se laisser emporter dans le conte de Pierre et le Loup sur la magnifique interprétation de Dimitris SAROGLU accompagné de la chaude voix de Marc PRIN.

Et le soir, nous étions plus de 70 à tomber sous le charme du récital de M. SAROGLU qui a réussi à transformer l'église en une salle de concert, sous le charme. Superbe soirée !

Je souhaite vivement que Esther SARGOS et Marc PRIN aient encore des initiatives de ce genre car, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, la Culture qu'ils nous offrent ne s'arrête pas aux limites de notre commune et n'est pas réservée aux seuls grands lieux prestigieux.

Puissions-nous, prochainement, nous retrouver encore plus nombreux pour goûter ensemble de tels plaisirs !

Très cordialement à vous tous avec mon entier dévouement.

Votre Maire, Jean-Pierre JAVELOT.

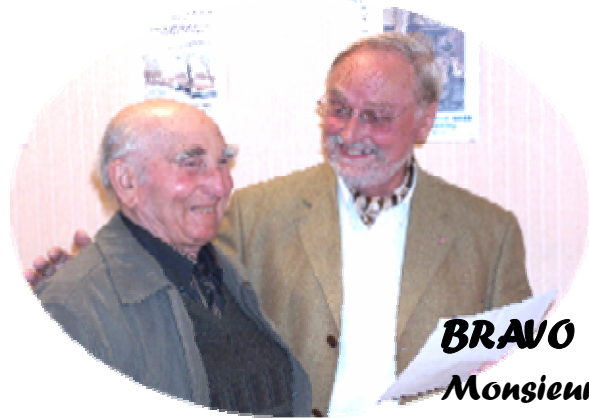
Le 01/10/2008

Réunion du Conseil Municipal du 19 septembre 2008

10 présents Noël KUTELMACH , excusé, a donné pouvoir à Laurence BERRY

Montreuil INFOS

N°6



BRAVO

Monsieur Pinchon

Après avoir remercié *Melle HIRSOUT, Mrs TARTARIN* et *MARTIN* d'avoir répondu à son invitation d'assister à la réunion et après avoir salué les habitants présents, Mr Le Maire rend hommage à *Mr Maurice PINCHON*.

Par arrêté préfectoral et à la demande de Mr Le Maire,

Mr Maurice PINCHON est nommé Maire-Adjoint honoraire eu égard

à ses **30 années de mandat électoral dont 18 ans de maire-adjoint** à la commune de Montreuil sur Epte.

Mr Le Maire ajoute qu'il a eu l'occasion de travailler au sein du Conseil Municipal avec *Maurice PINCHON* de 1977 à 1995 et qu'il a apprécié son engagement et sa disponibilité au profit des habitants de notre commune.

Maurice PINCHON sera régulièrement invité à assister aux réunions du Conseil municipal avec voix consultative.

Gérard BRUNY et *Martine VERSYCK* ayant décliné d'assurer le secrétariat de séance, celui-ci est proposé à *Ludovic EUDE* qui l'accepte.

Le compte rendu de la séance du 18 juillet 2008 est adopté à l'unanimité des présents.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Directeur des Services fiscaux du Val d'Oise a désigné les commissaires suivants pour notre commune :

Titulaires :	Suppléants :
<i>COESNON Denise,</i>	<i>VERSYCK Martine,</i>
<i>DUPUY Huguette</i>	<i>COLAS Jean-Claude,</i>
<i>MORIN Dominique,</i>	<i>GUIBEREAU Serge</i>
<i>DEMARD Roger,</i>	<i>RICHARD Denis,</i>
<i>PRÉVEL Jean et</i>	<i>ROBERT David et</i>
<i>SARAZIN Philippe .</i>	<i>ROUSSEAU Jean-Paul.</i>

COMMISSIONS

JEUNES

Réunie à la Mairie le 31 août, les jeunes de la commune ont élus leurs représentants qui siègeront dans cette commission :

Lauriane HIRSOUT,
Midza FROSSARD et
Adrien SUBRINI.

COMMUNICATION

Le travail de mise en place du site internet de la commune se poursuit.

Le comité de rédaction de MONTREUIL INFOS se réunit le samedi 4 septembre.

CULTURE ET CÉRÉMONIE

Devant le succès rencontré par cette manifestation ; il a été décidé de la renouveler en 2009 le dimanche 5 juillet. Un nouveau lieu est à l'étude...

La préparation de la cérémonie du 11 novembre est en cours en collaboration avec les associations d'Anciens Combattants

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE

22 juillet : (accompagné de *D. MORIN* et *P. SARAZIN*)
Réunion avec *M. BÉQUET*, vice président du PNR pour une étude de la part du PNR dans le chantier d'aménagement de l'esplanade du Mil'Clubs.

31 juillet : (accompagné de *D. MORIN, D. DAUPHIN* et *P. SARAZIN*)

Réunion sur place avec la responsable du Syndicat d'assainissement pour les problèmes liés aux évacuations du Mil'Clubs et de l'école. Une remise en état totale est indispensable après un examen des sols, le plateau bactérien étant colmaté suite à la destruction des végétaux de surface.

5 août : (avec *D. MORIN, JP BARBAUD* et *L. EUDE*)
Nettoyage et réaménagement des abords de l'école

13 août : (avec *D. MORIN, E. SARGOS* et quelques bénévoles de la commune)

Nettoyage du cimetière

21 août : (accompagné de *E. SARGOS*)

Mise en place des transports scolaires avec la société Giroux

26 août : (avec *D. MORIN, JP BARBAUD, L. EUDE, M. PRIN* et *M. MARTIN*)

Nettoyage du monument aux Morts et pose de bornes sur l'esplanade pour éviter la circulation des véhicules et assurer la sécurité.

28 août : (accompagné de *G. BRUNY* et *M. MOREL*)
Examen de la grange communale et de l'abri bus d'Ansicourt pour travaux à réaliser

6 septembre : Parrainage civil d'*Ewaëlle GAUBERT*

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU MAIRE (SUITE)

7 septembre :

Remise des récompenses aux élèves de la commune ayant réussi leur passage en 6^{ème} (une calculette scientifique), leur brevet (un chèque cadeau de 30 €) ou leur baccalauréat et diplôme post -bac (un chèque cadeau de 50 €)

12 septembre : (avec D.MORIN)

Nettoyage de l'espace poubelle

15 septembre : (réception courrier)

⇒ Le Foyer Rural rejette la proposition d'aide financière au Récital de piano du Vendredi 26 septembre organisé par la Commission Culture.

⇒ *Albert BRIANÇON* fait don à la commune du bief du Moulin des Trous, rue François Foucard.

17 septembre :

Visite du chantier de curage du rû du chemin des Pêcheurs pour devis

POINT FINANCIER

M. Le Maire remet aux conseillers une balance générale du budget arrêtée au 19 septembre ainsi que l'état des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Il annonce qu'il n'y aura pas lieu d'établir un budget supplémentaire, car les dépenses engagées sont toutes couvertes par les engagements votés au budget primitif.

Ces documents sont consultables en Mairie.

PRÉVISIONS DE TRAVAUX

Elagage en bordure de chaussée

Curage du ru du chemin des Pêcheurs

Etude des sols en vue de la remise en état de l'assainissement du Mil'Clubs (devis CERESE - 500€)

Réfection des toitures du bâtiment communal et de l'abri bus d'Ansicourt (reportée à 2009 pour subventionnement)

Cimetière : édification d'un columbarium (devis 4 574 €) et étude de reprise de concessions funéraires (sépultures abandonnées)

Pose d'un volet roulant occultant à l'école : devis de 948,43 € - Menuiserie de la Vallée de l'Epte

Peinture de la grille du Monument aux Morts et aménagement de la place

Remise en état de la porte du bâtiment communal endommagée suite à un accident de la route rue Saint Denis (accord de l'Assurance de la Commune)

RAVALEMENT DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE

M. Le Maire donne lecture d'un courrier de l'avocat conseil de la commune l'engageant à entreprendre les travaux de ravalement de la façade de la Mairie.

Deux devis sont proposés :

Les Artisans de la Façade : 26 927, 94 €

Les Artisans du Vexin : 28 135,90 €

Après une étude des techniques proposées par chacune de ces entreprises et sous réserve d'une habilitation de l'Architecte des Bâtiments de France, le devis des Artisans du Vexin est retenu à l'unanimité des présents

(La prévision budgétaire votée au budget primitif pour ce chantier est de 24 192 €)

BOURSES COMMUNALES D'ÉTUDE

A l'unanimité des présents, le conseil municipal, porte le montant de la bourse communale d'étude à 60 € (55 € en 2007)

Les familles qui répondent aux critères d'attribution fixés par le Département se verront attribuer cette bourse d'étude qui leur permettra de pouvoir bénéficier, en outre, de la bourse départementale.

Se renseigner en Mairie.

SUBVENTION COMMUNALE pour une opération d'amélioration de l'habitat à volet énergie

S'agissant d'une demande privée, M. Le Maire engage les conseillers au principe de confidentialité et au devoir de réserve.

Après étude du dossier par chacun, le Conseil Municipal vote à l'unanimité une subvention communale de 650 € pour cette opération.

AVENANT AU CONTRAT VILLASSUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer l'avenant assurant le matériel informatique de la Mairie pour une valeur de 1300 € .

La cotisation annuelle reste inchangée .

Le 01/10/2008

Montreuil INFOS

N°6

VENTE D'UNE ÉPAREUSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide de mettre en vente l'épareuse de la Commune.
La vente se fera au plus offrant au prix de retrait de :
1 700 € en l'état.

Se renseigner en Mairie pour voir la machine et pour les modalités de dépôt d'offre.

BOURSES COMMUNALES D'ÉTUDE

A l'unanimité des présents, le conseil municipal, porte le montant de la bourse communale d'étude à 60 € (55 € en 2007)



Le calme avant l'émerveillement



INFORMATION AUX JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes gens (garçons et filles) qui atteignent l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie pour se faire recenser en vue de

la journée d'appel de préparation à la défense.

A l'issue de cette journée, une attestation leur sera délivrée. Elle leur sera demandée lors de l'inscription aux examens et concours ainsi que pour l'apprentissage à la conduite de véhicule.

L'AGENDA

Prochaine réunion du Conseil municipal
Samedi 25 octobre à 9H00

Moment solennel



La Mairie

(☎ 01 34 67 61 68)

est ouverte les mardis, jeudis et vendredis de 16H30 à 19H00
Permanence de Mr Le Maire le mardi et le vendredi et sur rendez-vous
Permanence des Adjointes le jeudi et sur rendez vous